



Depuis 2005, l'Education nationale (Inspection académique du Rhône), et la Ville de Lyon (les musées Gadagne, la Mission Projet Educatif Local et la mission Site Historique) ont noué un partenariat pour initier et valoriser des projets d'éducation au patrimoine urbain de proximité en direction des scolaires.

Le dispositif en quelques mots :

- Il s'adresse aux élèves de cycle 3.
- Les enseignants s'engagent pour une période **d'un** an via un appel à projet lancé en mars de l'année qui précède le projet.
- Le projet d'éducation au patrimoine s'intègre au projet d'école.
- Un accompagnement spécifique dans la conception, le suivi et la mise en œuvre du projet est apporté à chaque équipe enseignante par les équipes des musées Gadagne, et les conseillers pédagogiques en arts visuels.
- Le projet développe une thématique portant sur le patrimoine de proximité, il est construit en s'appuyant sur un réseau de professionnels du patrimoine, de l'architecture, de l'urbanisme.

LES OBJECTIFS

- Aider les enfants à comprendre leur environnement proche, à s'approprier leur ville et son patrimoine à travers la notion d'habiter, essentielle au cycle 3.
- Contribuer au parcours citoyen de l'élève en l'aidant à devenir un citoyen responsable à partir de l'étude du patrimoine de proximité.
- Permettre à l'élève de vivre un temps fort de son parcours artistique et culturel en éduquant son regard, en rencontrant des acteurs et spécialistes reconnus des arts, de la culture et du patrimoine, en s'interrogeant sur le sens et le devenir de ce patrimoine qui est le sien.
- Permettre la construction de compétences à partir du patrimoine de la ville de Lyon, dans les différents domaines disciplinaires :
 - Français
 - Histoire et géographie
 - Enseignements artistiques et histoire des arts,
 - Enseignement moral et civique
 - Sciences et technologie

ORGANISATION ET MODALITES DE TRAVAIL AVEC LES ENSEIGNANTS

Chaque enseignant se voit proposer :

- Un temps de réunion en septembre afin de présenter le dispositif, le calendrier et la procédure de travail
- une formation de 3 heures sur les aspects patrimoniaux. L'enseignant s'engage à participer à cette formation, conjointement organisée (préparation et animation) par la DSDEN du Rhône et les musées Gadagne
- un temps de visite des musées Gadagne en début d'année scolaire (sur la base du volontariat)
- la remise d'un dossier pratique en début d'année scolaire
- des ressources historiques mises à disposition des enseignants
- une réunion de travail en janvier consacrée au calage du planning, aux choix des intervenants et l'adaptation du contenu des interventions du cycle en fonction de la thématique patrimoniale retenue par l'enseignant pour le second temps de travail avec les élèves.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES

Les élèves bénéficient de deux temps de travail consacrés à la question du patrimoine et organisés de la manière suivante :

Un premier temps général de sensibilisation à la notion de patrimoine en début d'année scolaire (sur le 1^{er} semestre) sur 3 jours répartis entre le 15 novembre et le 15 décembre comprenant :

- un atelier en classe assurée par des médiateurs des musées Gadagne.
- Une visite des musées Gadagne
- Une balade de découverte du territoire dans lequel se situe l'école

A l'issue de ce premier temps de sensibilisation au plus tard le 15 décembre, les enseignants choisissent une des trois grandes thématiques qu'ils souhaitent voir développer pour la seconde période de travail avec les élèves qui sont :

Thème 1 :

A la rencontre des bâtiments de ma ville / Patrimoine architectural

Evolution urbanistique/architecturale, image de la ville, les monuments et bâtiments

Thème 2 :

A la rencontre des habitants de ma ville / Patrimoine immatériel

Métiers, savoir-faire, vie quotidienne, pratiques, rituels, mémoires urbaines

Thème 3 :

A la rencontre des espaces naturels de ma ville / Patrimoine naturel

Fleuves, espaces verts, gestion des risques, urbanisme (modes doux, visée écologique)

Ces thèmes permettent :

- une adaptabilité et déclinaison sur les neuf arrondissements de la ville de Lyon,
- une orientation portant sur les transformations urbaines actuelles en lien avec les chantiers de restaurations (convention Patrimoine Etat/Ville de Lyon) et les projets urbains,
- un travail en partenariat avec de nombreux acteurs de la ville : institutions patrimoniales et culturelles, associations de quartier, artistes...

Un second temps est donc consacré à l'exploration de la thématique patrimoniale retenue par l'enseignant. Il se présente sous la forme d'un cycle comprenant 4 interventions réparties sur une temporalité courte d'un mois environ. Ce cycle démarre à partir de janvier et peut être calé jusqu'au 30 avril au plus tard. Le cycle propose 4 formes d'interventions types dont le contenu sera adapté au choix de la thématique patrimoniale retenue et comprend :

- un parcours thématique sur le territoire
- une intervention en classe par un intervenant ou professionnel en lien avec la thématique retenue (un artiste, un architecte, un paysagiste...)
- une visite de structure partenaire liée à la thématique
- une synthèse en classe co-construite avec l'enseignant, le chargé de projet et la conseillère pédagogique afin de faire émerger ce que les élèves auront retenus des différentes interventions.

A l'issue de la synthèse, une forme de restitution est choisie de manière à garder des traces du travail effectué par les élèves.

Ce principe de restitution est importante pour la valorisation du patrimoine car il permet d'identifier le dispositif, expliciter en quoi il consiste, présenter et interpréter les résultats. Ces trois objectifs concernent autant les écoles participantes ou potentiellement candidates, que les partenaires intervenants, les habitants du territoire et les autorités de tutelles.

La forme de restitution choisie pourra être présentée à l'occasion de la fête de l'école en fin d'année.

En outre, le travail réalisé par les élèves sera valorisé par le biais d'outils de communication qui seront adaptés en fonction des besoins. Le site internet des musées Gadagne et / ou des réseaux sociaux permettront de communiquer auprès des parents, des partenaires et du grand public.

Les enseignants s'engagent sur 1 année sur un cycle
Les classes peuvent travailler sur la question du patrimoine de manière complémentaire au projet d'école

Un bilan pédagogique sera réalisé par l'Inspection Académique à chaque fin d'année scolaire afin de mesurer les effets du projet sur les apprentissages des élèves au plan purement scolaire mais aussi sur un plan éducatif plus large.

BUDGET

La somme de 500 € est attribuée à chacune des classes.

Elle sera affectée à :

- La rémunération d'intervenants extérieurs/partenaires culturels
- Achat de matériel et fournitures pour la réalisation du projet.

La gestion de ce budget se fera en collaboration entre le chargé du dispositif et les enseignants. Le budget prévisionnel pourra être élaboré en octobre lors de l'élaboration finale du projet.

A noter que toutes les activités de médiation (visites, ateliers, parcours) proposées par les musées Gadagne et les Archives Municipales seront gratuites pour les classes inscrites dans le dispositif.

ENGAGEMENT DES ENSEIGNANTS

➤ Un engagement pédagogique

Au sein de l'école, les enseignants d'un même niveau de classes s'engagent à travailler en collaboration pour construire des projets cohérents à l'intérieur de la thématique choisie.

Les enseignants s'engagent à :

- Travailler en partenariat avec le chargé des musées Gadagne et le conseiller pédagogiques de l'Education nationale.
- Participer aux temps de rencontre et d'échange proposés : participer aux réunions de suivi proposées, suivre le temps de formation proposé.

➤ Un engagement sur la valorisation

Participer activement et collaborer à une forme de restitution pour la fin d'année scolaire.

➤ Un engagement sur la communication

Participer à la communication du dispositif : diffusion auprès des parents d'élèves et partenaires culturels.

LE POINT SUR... LES PARTENAIRES

LA VILLE DE LYON

Direction des affaires culturelles (Mission site historique, Archives municipales, musées Gadagne)

Le site historique de Lyon a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1998 pour la Valeur Universelle Exceptionnelle de son patrimoine urbain vivant. Conformément aux engagements de la Convention du patrimoine mondial, adoptée par les Etats parties et l'UNESCO en 1972, la Ville de Lyon développe avec ses partenaires des actions de sensibilisation, de formation et d'interprétation du patrimoine au profit de tous les publics, par l'intermédiaire, notamment de ses institutions culturelles et patrimoniales. Parmi celles-ci, les musées Gadagne et les Archives municipales de Lyon sont des lieux ressources pour apprendre, s'interroger et comprendre le territoire lyonnais et ses habitants. L'enjeu est non seulement la reconnaissance de ce qui fait patrimoine à Lyon mais aussi sa préservation, sa valorisation, son appropriation par les Lyonnais ainsi que sa promotion. Le dispositif « le patrimoine et moi » s'inscrit dans cette démarche pour un public prioritaire : les scolaires.

Direction de l'Education

La Ville de Lyon, en tant que Ville éducatrice et site classé au patrimoine mondial de l'Unesco, mobilise toutes ses ressources éducatives au service de la formation et de l'éducation des enfants. Son investissement est à la hauteur de l'importance que revêt l'école pour préparer les enfants à grandir et s'épanouir dans une société de plus en plus complexe.

Avec la Convention départementale d'objectifs et de moyens, elle s'engage au côté de l'Inspection académique à accompagner et soutenir les équipes pédagogiques et leurs projets d'école, notamment sur des projets d'éducation au patrimoine urbain de proximité, en lien avec les compétences « Culture humaniste » et « Compétences sociales et civiques » du socle commun de connaissances et de compétences.

LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Inspection académique du Rhône

Dans le cadre du dispositif « le patrimoine et moi », les enseignants ont la possibilité de faire découvrir à leurs élèves leur environnement proche, leur quartier, leur ville.

Les actions favorisent pleinement l'acquisition des compétences, notamment celles liées à la culture humaniste dans ses dimensions historiques, géographiques, artistiques et civiques.

Le patrimoine matériel, immatériel ou naturel de proximité s'avère être un support privilégié pour construire les apprentissages nécessaires à la maîtrise du socle commun de compétences.

L'Inspection académique du Rhône assure la formation des professeurs des écoles et l'accompagnement de tous les dispositifs proposés aux enseignants et mis en œuvre sur le temps scolaire.